



livron-sur-drome.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité



Livron-sur-Drôme, le 7 février 2022

Mesdames et Messieurs

Les Présidentes et les Présidents d'Associations

Service Secrétariat du Maire et des Elus
Dossier suivi par : Stéphanie BRIMAUD-UTARD
s.brimaudutard@mairie-livron.fr
Numéro de Téléphone : 04 75 61 74 66

Objet : dossier subvention 2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2022, nous vous sollicitons pour le dépôt de votre dossier de demande de subvention.

Vous trouverez donc ci-dessous la liste des documents à communiquer pour votre dossier de subvention de fonctionnement pour l'année 2022 :

- le dossier de demande de subvention de 7 pages : y joindre impérativement le RIB de l'association
- la fiche de renseignements
- le compte de résultat n-1 à renseigner dans toutes ses parties (caisse et banque) et à viser par le ou la Président(e) et le ou la trésorier(ière)
- le budget prévisionnel n+1 à viser également par le ou la Président(e) et le ou la trésorier(ière)

Par ailleurs, si vous souhaitez faire une demande de subvention exceptionnelle pour un évènement à caractère exceptionnel et ponctuel vous trouverez ci-joint le document « subvention exceptionnelle projet » à renseigner.

Les dossiers complétés sont à transmettre au plus tard le : **vendredi 4 mars 2022**

- soit par courrier : Mairie - Secrétariat du Maire et des Elus – 90 Avenue Joseph Combiér – 26250 LIVRON
- soit par e-mail : associations@mairie-livron.fr

Dans l'attente et vous remerciant pour votre collaboration et de votre contribution à l'animation de votre ville.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Francis FAYARD
Maire de Livron-sur-Drôme

